

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Brabant Wallon

Date : jeudi 1^{er} octobre 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Présents :

Membres

- Lionel ROUGET (Beauvechain)
- Thierry HENKART (Chastre)
- Stéphane RAVET (Court-Saint-Etienne)
- Marie SMETS (Grez-Doiceau)
- Benoît MALEVE (Incourt)
- Fabienne MOLLAERT (Ittre)
- Laurence ROTTHIER (Lasne)
- Pierre HUART (Nivelles)
- Julie CHARLES (Villers-la-Ville)
- Vincent EYLENBOSCH (Walhain)
- Cédric TUMELAIRE (Waterloo)
- Catherine BES (OTW - Directrice exécutive Brabant wallon)
- Jérôme WIBRIN (Représentant du Ministre Henry)
- Jean-Marc JADOT (SPW M&I - Direction des routes du Brabant wallon, directeur)
- Antoine PATRIS (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport, chargée du secrétariat des OCBM)

Invités permanents

- Bruno BALTHAZAR (OTW - Directeur d'exploitation du Brabant wallon)
- Charles SCHARPÉ, (OTW - direction territoriale du Brabant wallon, Responsable développement)
- Stéphane THIERY (OTW – Direction générale - Directeur du Marketing)
- Mourad BAOUCHE (SNCB – Chargé de dossier sur la Wallonie)
- Philippe JENAUX (Les Bons Villers)
- Charline MINON (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Christiane CHERMANNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Justine MARNEFFE (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

Autres

- Hélène GUION (agent communal, Orp-Jauche)
- Pascale PIROTTE (conseillère en mobilité de Lasne)
- Benoît VANCALBERGH (Conseiller en mobilité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve)
- Nathan STENIER (Mobility manager, Ottignies-Louvain-la-Neuve)
- Pierre FRANCIS (province Brabant wallon)
- Grégoire RICHARD (province Brabant wallon)

Absents/excusés :

- Carole GHIOT (Administratrice OTW)
- Philippe BARRAS (Administrateur OTW)
- Bernadette GANY (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Henri DETANDT (Braine-l'Alleud)
- Nicolas TAMIGNIAU (Braine-le-Château)
- Luc DECORTE (Chaumont-Gistoux)
- Carine MESSENS (Genappe)
- Pascal COLLIN (Hélécine)
- Humbert DUBOIS (Jodoigne)
- Didier VANDENBRANDE (La Hulpe)
- Sophie DEHAUT (Mont-Saint-Guibert)
- Didier HOUART (Orp-Jauche)
- David DA CAMARA GOMES (Ottignies-Louvain-la-Neuve)
- Véronique DE BROUWER (Perwez)
- Alain DELVEAUX (Ramillies)
- Vincent GARNY (Rixensart)
- Patricia VENTURELLI (Rebecq)
- Michel PICALUSA (Tubize)
- Paul BRASSEUR (Wavre)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

HP = heures de pointe

LLN = Louvain-la-Neuve

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OLLN = Ottignies-Louvain-la-Neuve

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

1. Mot du Ministre Henry

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne réunion d'automne à l'ensemble des participants et souligne l'actualité en matière de lignes express, complément au réseau de bus classique également redéployé. Le Ministre rappelle l'ambition de transfert modal au niveau de la Wallonie.

2. Réseau structurant EXPRESS : Déploiement du réseau

2.1. Déploiement du réseau

2.1.1. Ajustement du réseau cible 2021

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre cible ont été apportées par rapport à l'OCBM de juin 2020 et sont détaillées dans les fiches descriptives de chaque liaison. Elles peuvent être synthétisée comme suit :

1. Braine-l'Alleud - Waterloo - Genappe – Court-Saint-Etienne – OLLN
 - Développement d'une offre le samedi, à raison de 1 parcours toutes les 2h ;
 - Desserte de l'Axispark et du pôle universitaire de Louvain-la-Neuve ;
 - Desserte du PAE Wavre Nord : uniquement en HP, si des infrastructures favorisant la vitesse commerciale sont mises en place.
2. Jodoigne - Grez-Doiceau – Wavre
 - Création d'une nouvelle liaison Jodoigne-Wavre, principalement pour motifs d'emploi vers Wavre et Bruxelles ;
 - De ce fait, desserte limitée aux heures de pointe en semaine : 1/h de 6h à 9h et de 16h à 19h (pas d'offre le samedi).
3. Jodoigne - Incourt - Perwez - Ramillies - Eghezée – Namur
 - Ajout de la desserte des communes de Incourt et Perwez, desserte de la clinique St-Luc à Bouge ;
 - Correspondance organisée en gare de Namur vers Liège ;
 - Ajout d'un parcours supplémentaire en heures de pointe de Jodoigne vers Namur ;
 - Développement d'une offre le samedi, à raison de 1 parcours toutes les 2h.
4. Jodoigne - Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve
 - Desserte supplémentaire de Walhain, en attente d'aménagement (arrêt et/ou mobipôle) ;
 - Desserte des pôles universitaires et d'emploi autour de LLN ;
 - Correspondance organisée à LLN vers Bruxelles-ouest (ferroviaire ou express) ;
 - Ajout d'un parcours supplémentaire en heures de pointe de Jodoigne à LLN toute l'année, et ajout d'un 2^e parcours supplémentaire en heures de pointe de Jodoigne à LLN en période scolaire (soit 3 bus/h) ;
 - Développement d'une offre le samedi, à raison de 1 parcours toutes les 2h.

5. Jodoigne - Tienen
 - Cette nouvelle liaison est proposée comme une des alternatives suite à la suppression de la liaison permettant la desserte de Bruxelles depuis Jodoigne (et Perwez). Cette liaison est également et actuellement étudiée dans le cadre du redéploiement du réseau De Lijn autour de Leuven.
 - Des discussions sont actuellement en cours entre la Wallonie et la Région flamande à propos de cette liaison pour harmoniser l'offre De Lijn et TEC sur le tronçon Jodoigne-Tienen.
 - Niveau de service cible : 1 parcours/h/sens en heures de pointe du matin (6h-9h) et 2 parcours/h/sens en heures de pointe du soir (16h-19h), desserte de PAE ; correspondance organisée vers/depuis Bruxelles-nord à Tienen.
6. Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe – Namur
 - Développement d'une offre le samedi, à raison de 1 parcours toutes les 2h ;
 - Correspondance ferroviaire privilégiée en gare de Nivelles vers Bruxelles (abandon de la correspondance à Namur vers Liège).
7. Ottignies-Louvain-la-Neuve - Kraainem – Woluwe
 - Ajout de la desserte de Wavre, des pôles universitaires et commerciaux, de Woluwe et LLN, desserte du P+R de LLN ;
 - Pas d'offre le samedi ;
 - Renfort d'offre en heures de pointe scolaire, soit 2parcours/h/sens de 6h à 20h ;
 - Renforts le dimanche soir pour étudiants koteurs (à étudier).
8. Ottignies-Louvain-la-Neuve - Wavre - Auderghem - Ixelles – Etterbeek
 - Desserte des communes de Wavre, Auderghem et Ixelles ;
 - Desserte des pôles universitaires UCL et ULB, desserte du P+R de LLN ;
 - Renfort d'offre en heures de pointe scolaire, soit 2parcours/h/sens de 6h à 20h ;
 - Développement d'une offre le samedi, à raison de 1 parcours toutes les 2h.
9. Tubize - Braine-le-Château - Ittre - Braine-l'Alleud
 - Desserte du Shopping de Clabecq ;
 - Correspondance organisée en gare de Braine-l'Alleud vers Bruxelles ;
 - Projet de mobipôle à Haut-Ittre.
10. Tubize - Braine-le-Château - Ittre – Nivelles
 - Desserte aux heures de pointe en semaine, soit 1 parcours/h/sens de 6h à 9h et de 16h à 19h (une partie du flux entre Tubize-Ittre étant déjà absorbé par la ligne Tubize - Braine-l'Alleud) ;
 - Desserte du Shopping de Clabecq et du PAE Nivelles-Nord ;
 - Correspondance organisée en gare de Nivelles vers Charleroi.
11. La Louvière – Nivelles
 - Suppression de la desserte de Manage et Seneffe ;
 - Développement d'une offre le samedi, à raison de 1 parcours toutes les 2h ;
 - Desserte du Shopping de Nivelles et si possible, du PAE de Nivelles Nord et/ou Sud (à voir ce qui est faisable en termes opérationnel) ;
 - Correspondance organisée en gare de La Louvière vers Mons.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- La liaison Jodoigne – Grez-Doiceau – Wavre n'est pas prolongée jusqu'Ottignies, comme préconisé dans l'étude menée par la Province du Brabant Wallon. La liaison depuis Jodoigne vers OLLN peut être réalisée de manière directe via la liaison express « Jodoigne - Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve » au sud. Pour ce qui concerne la liaison « Jodoigne – Grez-Doiceau – Wavre », une correspondance est possible à Wavre, par exemple avec la ligne 6 vers LLN, mais surtout avec les lignes Express vers la Région de Bruxelles-Capitale.
- La Province demande d'étudier l'extension/le passage de la liaison Jodoigne-Wavre vers/par le zoning de Wavre Nord. Pour l'AOT, il est important de cibler la desserte de Wavre Nord avec les liaisons les plus pertinentes en termes de flux domicile-travail. Par ailleurs, Mr Scharpé (OTW) rappelle qu'il est possible de rejoindre le zoning de Wavre Nord depuis Wavre avec la ligne 22 (4 bus/h aux heures de pointe et 2 bus/h en heures creuses). De plus, pour l'OTW, l'extension/passage par Wavre Nord depuis Jodoigne ne ferait sens que lorsque le contournement Nord de Wavre sera aménagé.
- La représentante de la Commune de Lasne signale que la liaison « Braine-l'Alleud - Waterloo - Genappe – Court-Saint-Etienne – OLLN » fait actuellement un arrêt à Plancenoit (Lasne).
- La liaison Nivelles-Namur ne dessert pas la commune des Bons Villers. L'ambition régionale n'est toutefois pas de la desservir avec cette liaison, ce qui aurait pour conséquence de diminuer sa vitesse commerciale. Des solutions de rabattement depuis Les Bons Villers vers cette ligne sont à privilégier. La question de la connexion de la commune des Bons Villers au réseau structurant est à intégrer au point 2.2 de cette séance.
- Des précisions sont demandées sur l'aménagement nécessaire pour desservir Walhain. Pour l'AOT, il faut y aménager au moins l'arrêt (par l'OTW) et idéalement développer des connexions multimodales dans une logique mobipôle (par le SPW Routes ?). Aucun projet n'est actuellement à l'étude. La Province du Brabant Wallon rappelle le projet de parking de covoiturage sur la E411 qui pourrait être sélectionné comme mobipôle de Walhain.
- Il est demandé que les cartes figurent dans les documents préparatoires du prochain OCBM.
- La construction d'un réseau structurant en Brabant Wallon, en phase avec les demandes des communes, est saluée par la Province du Brabant Wallon qui remercie au passage le travail fourni par l'AOT.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr fiches en annexe) :

- **Braine-l'Alleud - Waterloo - Genappe – Court-Saint-Etienne – OLLN, en y ajoutant la desserte de Lasne**
- **Jodoigne - Grez-Doiceau – Wavre, sans extension à ce stade vers Wavre Nord.**
- **Jodoigne - Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec l'enjeu de l'aménagement pour la desserte de Walhain en termes de sécurité notamment.**

- Jodoigne - Incourt - Perwez - Ramillies - Eghezée – Namur
- Jodoigne – Tienen, avec la question encore ouverte sur l’harmonisation de l’offre des opérateurs De Lijn et/ou TEC sur cette liaison
- La Louvière – Nivelles
- Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe – Namur
- Ottignies-Louvain-la-Neuve – Wavre - Kraainem – Woluwe
- Ottignies-Louvain-la-Neuve - Wavre - Auderghem - Ixelles – Etterbeek
- Tubize - Braine-le-Château - Ittre - Braine-l'Alleud
- Tubize - Braine-le-Château - Ittre – Nivelles

Il prend également acte de la suppression du réseau Express cible des liaisons suivantes :

- Soignies – Braine-le-Comte – Nivelles
- Mons – le Roeulx – Seneffe – Nivelles
- Jodoigne - Perwez – Auderghem (au profit d’autres liaisons offrant une connexion vers Bruxelles).

2.1.2. Commercialisation par l’OTW

Point pour information

Présentation est faite par l’OTW du nouveau réseau express régional, en rappelant le rôle de précurseur du TEC Brabant Wallon dans le développement de liaisons rapides. Ce réseau express consiste en 17 lignes, dont 16 lancées au 1^{er} octobre 2020 et une au 1^{er} janvier 2021. Ces lignes amènent une solution complémentaire au réseau ferroviaire.

Ces lignes sont placées sous le signe de la simplicité : simplicité des horaires, des itinéraires, simplicité pour se procurer un titre de transport (en self, eshop ou eshop mobile, ainsi qu’en points TEC ou espace TEC), intégration tarifaire (tarification Horizon +), simplicité pour reconnaître ces lignes (nom explicité « express », lettre « E » dans le libelle de la ligne, autocar avec nouvelle livrée monochrome jaune). En outre, pour séduire les automobilistes et ainsi atteindre les objectifs environnementaux, ces lignes sont rapides, confortables et dispose(ro)nt du wifi et de ports USB.

Une campagne de communication est en œuvre en ce moment. Chaque ligne dispose de son dépliant, téléchargeable sur le site letec.be. Les communes peuvent intégrer ces supports sur leur propre site internet afin de communiquer auprès de leurs habitants. Plus ce sera diffusé, plus on touchera un usager potentiel qui trouvera dans les lignes express ce qu’il recherche.

2.1.3 Mise en œuvre 2020/2021 par l'OTW

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'OTW décrit en séance les modifications et création d'offre Express réalisées par l'OTW depuis l'OCBM de juin 2020 ou planifiées pour une mise en service en 2020-2021 :

Changements mis en œuvre en 2020 :

-Pas de changement significatif à court terme en-dehors de la dénomination et de la livrée des autobus pour les lignes suivantes :

- Ligne E1 Jodoigne - Louvain-la-Neuve ;
- Ligne E3 Braine-l'Alleud – Louvain-la-Neuve ;
- Ligne E4 Nivelles - Louvain-la-Neuve ;
- Ligne E11 Louvain-la-Neuve – Auderghem ;
- Ligne E12 Louvain-la-Neuve – Woluwe ;
- Ligne E13 Wavre-Auderghem.

-Ligne E5 Nivelles-Namur :

- Renforcement de l'offre pour atteindre 1 parcours/h/sens de 6h à 20h en semaine ;
- Ajout d'arrêts à Nivelles Nord, Mazy et Ecolys ;
- Changement de dénomination et de livrée de l'autobus.

Changements mis en œuvre en 2021 :

-Ligne E7 La Louvière-Nivelles :

- Création de ligne prévue en septembre 2021 ;
- Etude d'un itinéraire par autoroute. Pour l'entrée dans Nivelles, plusieurs scénarios sont possibles : par le Shopping, via Nivelles Nord par le contournement ou via Nivelles Sud ;
- En termes de correspondance, l'étude devra confirmer la faisabilité d'une correspondance avec la SNCB à La Louvière (de/vers Mons) et en gare de Nivelles (zoning sud, ...).

-Ligne E4 Nivelles - Louvain-la-Neuve :

- Amélioration de l'offre pour tendre vers les standards du réseau express.

-Ligne E2 Tubize – Nivelles :

- Adaptation de l'itinéraire (lancement Express prévu au 01/01/2021).

-Ligne E3 Braine-l'Alleud – Louvain-la-Neuve :

- Amélioration du cadencement en semaine et création d'offre le samedi ;
- Amélioration de la jonction avec le zoning Wavre Nord.

-Ligne E5 Nivelles-Namur :

- Création d'offre le samedi.

Changements mis en œuvre en 2022 :

-Ligne E8 Jodoigne-Wavre :

- Ajout de la desserte du zoning de Wavre Nord (si analyse favorable par AOT) ;
- Les aménagements liés au contournement nord de Wavre seront nécessaires pour fiabiliser les horaires ;

-Ligne E9 Tubize – Braine-l'Alleud :

- Correspondance souhaitée avec le E3 à Braine-l'Alleud ; desserte du Parc de l'Alliance.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- M. Huart (Nivelles) suggère, pour l'entrée dans Nivelles de la ligne E7 « La Louvière – Nivelles », d'étudier les scénarios via Nivelles-Nord ou Nivelles-Sud. Par le nord, car un nouvel hôpital est en projet à proximité du dépôt TEC. Par le sud, car il y a des projets SPW facilitant la circulation (trémies et ronds-points).
- Il est proposé dans l'étude de la Province d'étendre la ligne « La Louvière – Nivelles » vers Braine-l'Alleud aux heures de pointe. Il est répondu par l'OTW que la ligne serait trop longue si elle était encore prolongée (difficulté d'exploitation).

Avis de l'Organe

L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure, notamment ceux destinés à améliorer la vitesse commerciale et la fiabilité des lignes (Express).

En particulier, la connexion vers Wavre-Nord est attendue prioritairement depuis Braine-l'Alleud (via une extension de la ligne Express ayant son terminus à Louvain-la-Neuve) mais, à ce stade, pas depuis Jodoigne.

Enfin, l'OTW étudiera les scénarios de la desserte de Nivelles (depuis La Louvière) en étroite concertation avec la Ville de Nivelles. De plus, la correspondance à Nivelles doit être étudiée de manière opérationnelle par l'OTW en conformité avec les attentes exprimées dans la fiche de cette liaison (à La Louvière-Sud vers Mons et à Nivelles vers OLLN).

2.2 Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Le réseau structurant (à l'échelle régionale) est redéfini. Il s'agit des lignes ferroviaires, Express et principales. Pour connecter le solde des communes au réseau structurant de transport public, une méthode régionale en 5 étapes est proposée :

1. Identification ;
2. Caractérisation ;
3. Priorisation ;
4. Identification du pôle de destination ;
5. Identification de l'offre de mobilité adéquate.

Les étapes 4 et 5 ne sont néanmoins pas pertinentes pour le bassin du Brabant Wallon, vu que l'ensemble du bassin est concerné par des études de redéploiement de l'offre TEC d'ici 2022.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- M. Jadot (SPW Routes) note que l'appellation « réseau structurant » est embêtante car il y a risque de confusion avec le réseau concédé à la SOFICO.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur :

- la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant
- la caractérisation et la priorisation des communes
- la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci.

Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant.

De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5 via les redéploiements phasés de l'offre TEC (présentés au point 3.1.2.).

3. Réseau TEC

3.1. Redéploiement

3.1.1. Ajustement de la méthodologie de redéploiement

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

La hiérarchisation et la méthodologie de redéploiement sont présentées.

Une modification a été apportée au phasage de redéploiement présenté au dernier OCBM : les communes de Chastre, Walhain, Villers-la-Ville et Mont-Saint-Guibert, initialement comprise dans la zone de redéploiement de Gembloux, sont réintégrées dans la zone d'étude de OLLN-Wavre en 2022.

La remarque suivante a été formulée en séance :

- Un groupe de travail réunissant le Cabinet du ministre Henry, l'AOT et l'OTW est chargé de définir les solutions pertinentes, ainsi qu'un cadre réglementaire et budgétaire afin de développer massivement les solutions de mobilité locale flexibles. La volonté de la Région est d'aboutir rapidement à un cadre régional équitable afin, par exemple, de pérenniser et d'étendre des expériences existantes (comme Flexitec).

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement et prend acte que la prochaine étude de redéploiement prévue au sein du bassin de mobilité du Brabant Wallon concerne la zone pluricommunale de Nivelles en 2021. Cette zone comporte 11 communes :

- | | |
|----------------------|--------------|
| 1. Braine-l'Alleud | 7. Nivelles |
| 2. Braine-le-Château | 8. Rebecq |
| 3. Genappe | 9. Seneffe |
| 4. Ittre | 10. Tubize |
| 5. La Hulpe | 11. Waterloo |
| 6. Lasne | |

3.1.2 Création d'une liaison principale Gembloux-Wavre (Nord)

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Lors des ateliers techniques relatifs au redéploiement du réseau de la zone de Gembloux, est apparu le besoin d'une liaison principale Gembloux – Louvain-la-Neuve – Wavre via la N4. C'était également une demande de longue date des acteurs locaux.

La liaison assure également une desserte urbaine de Gembloux, LLN, Wavre en restant néanmoins sur l'axe de la N4, en plus d'une desserte des différents points d'intérêts le long de cet axe (PAE, parcs scientifiques, zones commerciales, etc).

Le niveau de service proposé est de 2 parcours/h/sens en semaine. L'offre du week-end serait légèrement inférieure.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Il est rappelé que des infrastructures sur la N4 (bandes bus, priorisation des bus dans la traversée de Corbais) sont nécessaires pour assurer le succès de cette ligne. L'OTW et le SPW ont des moyens à mettre sur la table pour financer ces projets, notamment via le PIMPT 2020-2026. Le travail de priorisation est actuellement en cours sous l'égide du Cabinet.
- Il faudra veiller à l'avenir que cette liaison assure également l'accès du futur hôpital de Louvrance.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable à la création d'une liaison principale connectant Gembloux – Walhain – Mont-St-Guibert (Corbais) - Louvain-la-Neuve – Wavre – Wavre Nord via la N4, dont l'offre cible est détaillée dans la fiche (en annexe des documents préparatoires). Il prend acte que l'étude de redéploiement de la zone à mener en 2022 la prendra en compte, à l'instar des liaisons ferroviaires et Express desservant la zone, comme ossature du réseau cible à définir.

L'Organe recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4.

3.1.3 Impact redéploiement De Lijn sur Leuven

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

La méthode de redéploiement de l'offre de transport en Flandre est présentée : ce redéploiement s'organise via des bassins de mobilité selon une hiérarchisation de l'offre basée sur les flux de mobilité. La question de la mobilité à la demande est déjà bien étudiée par contre de leur côté.

Alors qu'en Wallonie on opère un redéploiement par phase, en Flandre tout le réseau De Lijn sera modifié en une fois en 2022.

Le Plan de Transport de la région de Leuven est sommairement présenté. Les principales modifications impactant la Wallonie sont les suivantes :

- L 337 « Leuven-Wavre » : passage d'une ligne cadencée toute la journée à une ligne d'heure de pointe ;
- L 360 « Jodoigne – Tirlemont » : renforcement en heures de pointe du tronçon « Hoegaarden-Tienen » ;
- Suppression la ligne scolaire Mélin-Tienen

- Suppression de la ligne 344 « Hamme-Mille – Bruxelles » : une alternative doit être étudiée côté wallon, indépendamment des études de redéploiement prévue.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Il existe déjà des alternatives pour rejoindre Bruxelles depuis Hamme-Mille. Il s'agit surtout de s'aligner avec l'ensemble des acteurs sur la meilleure alternative à valoriser.
- Pour la ligne 337, il s'agit d'une amélioration mais cela implique pour l'utilisateur d'avoir 2 abonnements TEC et De Lijn pour en profiter. Il faut travailler à une intégration tarifaire entre TEC et De Lijn.
- L'OTW signale que le permis d'urbanisme pour la gare de Wavre est obtenu et l'ensemble des quais seront sur le même site, ce qui permettra une bonne visibilité de la ligne 337 (ce qui est actuellement peu le cas). Les travaux devraient débuter au printemps 2021.

Avis de l'Organe

L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Leuven. Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone Brabant Wallon centre (dont les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre) en 2022 et la zone autour de Jodoigne en 2023, à l'exception de la liaison « Beauvechain (Hamme-Mille) – Bruxelles » qui fera l'objet d'un groupe de travail (AOT-OTW-Commune) afin d'analyser la meilleure alternative à mettre en œuvre.

3.2. Modifications opérationnelles de l'offre

3.2.1 Plan Transport détaillé OTW 2020 pour le bassin du Brabant wallon

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Au 1^{er} octobre 2020, l'OTW a modifié son réseau sur la zone du quadrant sud de Louvain-la-Neuve qui consiste en :

- Mise en place de 2 lignes supplémentaires : 51 « Villers-la-Ville – LLN » et 52 « Gembloux – Chastre – LLN » ;
- Arrêt du proxibus interCML ;
- Adaptation des lignes 27 « Villers-la-Ville – Gembloux » et 34 « Chastre – Walhain- LLN » ;
- Suppression des parcours peu fréquentés des lignes 28 et 30 et suppression de la ligne « Marché » ;
- Modification de l'itinéraire du centre de Gembloux.

Cette mise en œuvre est considérée comme une première étape de redéploiement de la zone. En effet, le Ministre a précisé que cette offre pourra être revue lors de la révision plus large de la zone en question dans le cadre du redéploiement que met en place l'AOT en concertation avec l'OTW et les autorités locales. Comme le prévoit l'article 19 du Contrat de Service Public, l'AOT sera ainsi particulièrement attentive à l'évaluation de la mise en œuvre de ce projet endéans les 12 mois qui suivent sa mise en service. L'évaluation devant se dérouler d'ici 2022, soit en même temps que l'étude de redéploiement pour la zone du Brabant Wallon centre (dont les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre), les communes de Chastre, Mont-St-Guibert, Walhain et Villers-la-Ville seront intégrées au périmètre de cette étude de redéploiement.

3.2.2. Plan Transport détaillé OTW 2021 pour le bassin du Brabant wallon

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Les projets à l'étude pour 2021 sont les suivants :

- Création de la liaison « Gembloux-LLN-Wavre » via la N4 ;
- Création d'une liaison « Nivelles – Lillois - Braine-l'Alleud » ;
- Desserte de l'école de Genappe.

L'OTW anticipe déjà un travail dans le cadre des études de redéploiement après 2021 concernant :

- Liaison « Jodoigne-Hannut » ;
- Liaison « Gembloux-Jodoigne ».

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Une coordination s'opère au niveau du Cabinet du Ministre Henry entre le SPW Routes et l'OTW par rapport aux questions d'aménagements (notamment pour la N4 et la traversée de Corbais).
- Dans les projets du TEC Brabant Wallon et de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve figurent également un projet de navette autonome (en test à partir de janvier 2021 pour 6 mois) et de service de transport à la demande (en test à partir de décembre 2020 pour 7 mois).
- L'AOT marque son opposition au projet de liaison Nivelles - Lillois - Braine-l'Alleud car l'offre est parallèle à la liaison ferroviaire et elle n'apporte pas de plus-value étant donné la très bonne accessibilité de la gare SNCB de Lillois.

Avis de l'Organe sur les points 3.2.1. et 3.2.2.

L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW pour le bassin du Brabant Wallon. Il salue la création en 2021 de la ligne principale « Gembloux-LLN-Wavre » via la N4 mais marque son opposition au projet OTW de ligne desservant Nivelles - Lillois - Braine-l'Alleud en doublon avec l'offre ferroviaire. La connexion de l'école de Genappe est à étudier par le SPW M&I (au regard du potentiel et du réseau existant) et les solutions retenues seront à mettre en œuvre par les acteurs pertinents (OTW et/ou commune) afin de proposer une offre de mobilité efficace dès la prochaine rentrée scolaire.

4. Conclusion

La prochaine réunion OCBM aura lieu au printemps 2021. La date sera communiquée le plus rapidement possible.